

CASSINI de THURY (César-François).

[FORT QUEYRAS/CHÂTEAU-VILLE-VIEILLE] Carte de Cassini. Feuille n°166/16 N. Queiras.

Référence : LBW-9001

[Paris, circa 1810]. En 9 sections montées sur toile et repliées, formant une carte de 608 x 397 mm ; onglet de vélin renseigné du numéro de la feuille ; étiquette au dos de l'éditeur parisien Auvray portant le nom de la ville en manuscrit.

Commentaire : Feuille n°166/16 N de la carte de Cassini, couvrant les environs du Fort Queyras, autrefois appelé Château-Queyras, et de Ville Vieille ou Château-Ville-Vieille, dans le département des Hautes-Alpes, à la frontière avec le Piémont en Italie. Elle a été levée en 1777, et publiée une première fois en 1779. Seconde édition publiée vers 1810. Elle s'étend au nord jusqu'à la vallée de Cervières et les hameaux des Égouts, du Bourge ou Le Bourget, de la Gave, du Pras fauché, des Chalps, de Cluzel, du Serre et des Fonds, au sud jusqu'aux Lac des Neufs Couleurs et le Lac de l'Étoile, à l'ouest jusqu'au Château Queiras ou Fort Queyras, et à l'est jusqu'aux sources du Pô, jusqu'au Mont Vissou ou mont Viso, et jusqu'au Mont Crisso ou Crissolo dans le Piémont. Le tunnel de la Traversette est représenté, avec la mention : « la Traversette Trou qui fait par main d'homme traverse la Montagne ». Le tunnel de la Traversette, ou pertuis du Viso, est un tunnel piétonnier de 75 m de long, vers 2 900 m d'altitude. Creusé à la fin du XVe siècle, il est considéré comme la première percée alpine. À proximité des hameaux de Pras Roubauds ou Pré Roubaud, du Roux et des Grangettes, figure une chapelle appelée Chapelle de S.t Barthélémy. Seconde édition avec la double échelle en toises et en mètres. En 1793, la France déclare la guerre à la Grande-Bretagne et aux Provinces-Unies des Pays-Bas. Si la carte de Cassini est une source de renseignements pour la patrie, elle l'est aussi pour l'ennemi. C'est pourquoi, sur ordre de la Convention, elle sera confisquée et transférée de l'Observatoire vers le Dépôt de la Guerre. Entre 1793 et 1818, les cartes seront retouchées et complétées par des graveurs supervisés par des ingénieurs géographes militaires. Entre 1803 et 1812, les principales modifications seront effectuées, principalement sur le réseau routier. C'est sur cette seconde édition que sera ajoutée une échelle en mètres à l'échelle en toises existante. La carte de Cassini est la première carte générale et particulière du royaume de France, et la première qui soit aussi détaillée. C'est aussi la première carte réalisée en Europe à l'échelle d'un aussi vaste pays. On y trouve ainsi figurés les villes, bourgs, paroisses, les châteaux, tours, hameaux, métairies ou fermes, les auberges, mais aussi les forêts, marais, cours d'eau et étangs, les voies de communication comme les routes, les canaux, et les ponts, ou encore les édifices civils et religieux comme les églises, abbayes, et prieurés, et les points de repère comme les chapelles, les calvaires, et les piliers de justice. Les activités industrielles sont également présentes avec les moulins à vent, moulins à eau, tuileries ou fours à chaux, mines, et forges, ainsi que les activités agricoles ou marines, avec la distinction des marais salants, des vignes, des prairies, des bois ou des forêts. Sans oublier les informations militaires, avec la représentation des champs de batailles, des batailles gagnées ou perdues, des casernes, des corps de garde et même des gibets. En 1747, Louis XV décide de confier à César-François Cassini l'élaboration d'une carte de France, "particulière" - c'est-à-dire détaillée - et "générale", parce qu'elle doit couvrir tout le royaume dans ses frontières de l'époque, ce qui explique l'absence de Nice, de la Savoie et de la Corse, mais la présence de villes aujourd'hui belges, luxembourgeoises ou allemandes. Les levés furent effectués entre 1756 et 1789 et les 182 feuilles composant la carte furent publiées entre 1756 et 1815. Trois générations de Cassini se succédèrent pour achever ce travail, principalement César-François Cassini de Thury dit Cassini III (mort en 1787) et son fils Jean-Dominique Cassini de Thury dit Cassini IV. Cette carte constituait pour l'époque une véritable innovation et une avancée technique décisive. Elle est la première carte à s'appuyer sur une triangulation géodésique dont l'établissement prit plus de cinquante ans. La carte de Cassini ne sera pas remplacée avant 1866, avec la carte d'État-Major à l'usage des militaires. Bel exemplaire.

Année

1810

Prix : **300,00 €**

Cet article vous est proposé par :

Librairie Le Bail

librairie.lebail@orange.fr

Tél. 33 01 43 29 72 59

13 rue Frédéric Sauton

75005 Paris

France

<https://v5.livre-rare-book.net/fr/livres/5472883-LBW-9001>